

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

du Samedi 25 juin 2022 à 8h00 à Baume-les-Dames

Présents :

Cf. liste d'émargements des présidents d'amicale **ANNEXE 7**

Cf. liste d'émargements des membres du conseil d'administration **ANNEXE 8**

Quorum atteint avec 2251 adhérents représentés sur 3421.

PREAMBULE :

Les présidents d'amicales ont été rendus destinataires d'un mail, le 24 mai 2022 à 17h35 les invitant à l'assemblée générale le 25 juin 2022.

ANNEXE 1

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE par le PUD :

Frédéric MAURICE, Président accueille les représentants des amicales et déclare ouverte la 98^{ème} AG de l'UDSP 25 à 8h00. Il remercie d'ores et déjà l'Amicale de Baume-les-Dames pour l'organisation dans un temps records de cette AG et l'accueil chaleureux. Il remercie également Florian CORIDER trésorier-général et élu de la ville de Baume-les-Dames pour son implication.

LECTURE DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 13 novembre 2021 à Moncey :

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire-général, propose la lecture du PV de l'AG, mis à disposition des adhérents en ligne sur le site de l'UDSP 25.

Cette lecture n'appelle aucune remarque.

ANNEXE 2

Le résultat du vote pour l'approbation du PV de l'assemblée générale 2020:

POUR : **27 amicales soit 2251 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :

Florian CORDIER, trésorier général et Monsieur Jean-Luc SOEUR, cabinet la comptabilité, propose à la lecture le rapport financier de l'association pour l'année 2021 et l'affectation aux comptes de résultats.

Le trésorier précise le remarquable travail effectué conjointement par notre assistante comptable et le cabinet « La Comptabilité ». Ces chiffres sont accessibles en consultation libre au bureau de l'UDSP.

ANNEXE 4

Le résultat du vote pour l'approbation des comptes et affectation aux comptes de résultats:

POUR : **27 amicales soit 2251 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

COTISATION 2023 :

Jean-Pascal CAILLAUD, secrétaire général présente la proposition du Conseil d'Administration de stabilisation de la cotisation 2023 à 9,50 Euros compte tenu des améliorations du bilan financier de l'association en 2021-2022 et au regard des bons résultats de la collecte solidaire et de son versant « **solidarités départementales sapeurs-pompiers** » ayant permis une réaffectation des dépenses sociales et d'une partie des frais de fonctionnement de la commission sociale de l'UDSP 25.

Cette proposition n'appelle aucune remarque.

Le résultat du vote pour le maintien de la cotisation à 9,50 € pour 2023 :

POUR : **27 amicales soit 2251 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV est adopté à l'unanimité

RAPPORT MORAL :

Jean Pascal CAILLAUD, secrétaire général propose à la lecture le rapport moral 2021.

Une présentation du travail effectué dans les commissions durant l'année 2021 est faite aux personnes présentes par les animateurs des différentes commissions représentés, illustré dans un document de présentation numérique joint en annexe.

Cette lecture et présentation n'appellent aucune remarque.

Le résultat du vote pour le rapport moral 2021 :

POUR : **27 amicales soit 2251 adhérents**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0


Le rapport moral est adopté à l'unanimité

ANNEXE 5 et 6

Le secrétaire général clôture l'assemblée générale ordinaire à 9h45.

Fait à Baume les Dames, le 25 juin 2022

*Cne Jean Pascal CAILLAUD
Secrétaire général*



*Cne Frédéric MAURICE
Président*

